

PAROISSE PROTESTANTE DE SAVERNE

Conseil presbytéral

COMPTE RENDU DE LA REUNION « BUDGET » DU 10 FEVRIER 2026

REVUE DES COMPTES 2025

Paul SCHAEFFER, notre receveur, nous fait en préambule un retour sur la situation globale. En 2025, l'excédent de l'exercice est de 59 736,36€. Ce chiffre tient compte des recettes extraordinaires tels qu'un legs et les recettes pour la rénovation du foyer, soient au total 61 637,82€. Déduction faite des dépenses et recettes extraordinaires, nous sommes budgétairement en situation d'équilibre, l'excédent de l'exercice ayant permis de couvrir les frais de travaux à l'église (carrelage, électricité, sono).

- COMMENTAIRES SUR LES RECETTES (NOTAMMENT DONS ET OFFRANDES) 2025 :

Les conseillers ont étudié les comptes qui leur ont été envoyés avant la séance. Les différents items sont repris un à un. Nous constatons une diminution de 1 285€ pour les offrandes dominicales par rapport à 2024, mais par contre il y a eu 4135€ de plus d'offrandes lors des cultes casuels en 2025.

- REVUE ET VOTE SUR LA VALIDATION DES COMPTES 2025 :

Les comptes et les explications sont cohérents et explicites. La confiance au receveur et à la trésorière de la paroisse est renouvelée et quitus est donné à l'unanimité pour les comptes 2025 par le conseil presbytéral.

ADOPTION DU BUDGET 2026

- ASSOCIATIONS OU ŒUVRES A SOUTENIR EN 2026 :

Le conseil revoit institution par institution la subvention que la paroisse leur attribuera en 2026. Les montants décidés l'année dernière sont renouvelés : EUL 500€, CSP 400€, « La Cause » 200€, ACO 500€ auxquels nous rajoutons 100€ pour la plantation d'oliviers près de Bethléem suite à leur appel, Aumônerie des prisons 150€, « Le Sonnenhof » 150€, AUP 150€, Armée du salut 150€, CASAS 150€, Epicerie sociale « Moulin de l'espoir » 150€, APEDI 150€, Aumônerie de l'hôpital de Saverne 150€. Nous accorderons également 150€ cette année à l'association « cultures et religions » pour participer à l'instar des autres communautés religieuses à leur projet de signalétique dans le jardin interreligieux. Nous versons également une cotisation « Eglise verte » de 150€.

- REVUE ET VOTE DU BUDGET 2026 :

Nous ne modifions qu'un élément du budget prévisionnel 2026 concernant les recettes car nous décidons à l'unanimité de reprogrammer une soirée tartes flambées en 2026. En ce qui concerne le budget prévisionnel des dépenses, nous l'augmentons également du fait de cette soirée de prévue mais également en raison des travaux de rénovation de l'orgue de l'église que nous ne pourrions pas reporter davantage. Nous reparlerons de ce point à une réunion du conseil ultérieure mais le financement est à prévoir dans le budget 2026. D'autres travaux sont en réflexion en ce qui concerne notamment le problème de l'humidité qui s'infiltre autour de la porte d'entrée de l'église. Nous y travaillerons ultérieurement et il nous faut définir à quel professionnel s'adresser pour cela. Au presbytère, l'usure extérieure des fenêtres et portes exige leur ponçage et remise en lasure ; ces travaux sont prévus au budget. Enfin, les dépenses d'énergie ayant beaucoup augmenté du fait de l'augmentation du prix du gaz, malgré une consommation stable, il nous faudra prévoir une augmentation du budget prévisionnel pour cette dépense en 2026.

Le budget 2026 modifié est adopté unanimement par le conseil presbytéral.

Le conseil remercie encore chaleureusement Paul SCHAEFFER et Anny STOLL, la trésorière, pour le très important travail fourni bénévolement et avec compétence.